

Bulletin de liaison

n°13 – juillet 2011



Pétion-Ville, marché de rue

EDITORIAL

Haïti peine à sortir des conséquences du séisme de janvier 2010 : il suffit de faire un trajet en voiture dans les rues de Port au Prince pour voir les espaces vides laissés par les maisons détruites, des gravats entassés ici ou là attendant toujours d'être enlevés par des camions, ou pour se trouver dans un « blocus » du aux engins et aux camions qui transportent d'autres gravas hors de la ville, pour croiser des abris faits d'un mélange de bâches, de tôles et de tentes, couvrant encore les places publiques et certains trottoirs. La saison des pluies et des cyclones arrive alors qu'une bonne partie de la population de la zone métropolitaine de Port au Prince est encore en situation de grande vulnérabilité ; début juin, une pluie très violente (jusqu'à 70 mm d'eau en quelques heures) a fait de gros dégâts, plus de 20 morts sont à déplorer en zone métropolitaine du fait de glissement de terrain et de destruction de maisons ou abris .

Parmi les 44 familles soutenues par l'ahfadem, presque toutes ont retrouvé un logement sur l'espace qu'elles occupaient avant le séisme : l'ahfadem a pu, grâce à certaines subventions, faire reconstruire ou réhabiliter 10 maisons ; d'autres maisons ont été construites par l'intermédiaire de l'Office International des Migrations. Cependant trois familles restent dans des abris provisoires faute de moyens financiers encore disponibles pour leur permettre l'achat d'une parcelle de terrain et la construction d'une maisonnette.

L'ahfadem a aussi soutenu les petits commerces ou artisanats de 21 familles grâce à d'autres subventions. Bien que ceci ait permis de revaloriser les revenus propres de ces familles, la majorité des 44 familles expérimente une situation financière plus fragile qu'avant le séisme, du fait de la perte d'emplois d'une bonne partie des adultes (notamment les emplois de proximité de type gardien de maison, femmes de ménage, à cause de la destruction des maisons des familles bourgeoises, les emplois dans certaines écoles détruites), du fait de la rentabilité moins grande des petits commerces due à une baisse du pouvoir d'achat et du fait de l'inflation (augmentation des coûts de scolarité, des produits alimentaires...). Cette situation se traduit par une baisse générale du pouvoir d'achat et notamment une réduction de la disponibilité alimentaire quotidienne, ce qui a un impact sur la performance scolaire des jeunes et sur leur développement en général ; l'ahfadem essaie de palier à ce manque alimentaire.

L'association va essayer d'appuyer le développement de trois petites entreprises pour trois familles soutenues par l'ahfadem, et recherche pour cela de nouveaux financements.

Merci à tous pour votre générosité et pour votre fidélité dans l'accompagnement de ces familles.

Le Président

Gilles Champetier de Ribes

SOMMAIRE

Page 1: éditorial,

Page 2 à 6 : Remerciements, l'association, les actions en 2011, la fin de l'année scolaire, perspectives

Page 7 à 9: Qui sommes-nous, Fiche de don, Parrainage

Remerciements

L'ahfadem remercie les donateurs privés et institutionnels qui se sont fortement mobilisés depuis le séisme de janvier 2010. Elle remercie la Coopération française qui a inscrit le projet de l'ahfadem sur son site de projets à soutenir, ce qui a permis à l'association PHS34 de Montpellier de nous identifier et de financer la reconstruction des maisons de 6 familles (constructions qui se terminent actuellement). Elle remercie aussi le Groupe contre la faim de l'OCDE et la Communauté de Commune du bocage Cenomans dont les subventions ont amélioré les commerces et petites entreprises de 21 familles ; l'association Femmes d'Europe dont la subvention a été utilisée pour l'achat d'équipements et de livres (dictionnaires notamment) pour les locaux de l'ahfadem. Et bien entendu la Fondation d'entreprise LNC qui augmente cette année sa subvention, permettant à l'ahfadem de prendre en charge des dépenses alimentaires pour les familles, l'association ESAFRO qui a redonné en 2011 une subvention conséquente pour l'appui à la reconstruction de trois maisons, enfin l'association Œuvres militia christi notre association relai en France qui prend en charge les frais de transfert des dons de son compte sur le compte de l'ahfadem en Haïti.

L'association

Les bureaux de l'association sont fonctionnels. Grâce à la subvention des Femmes d'Europe et à celle de l'UFE en 2010, l'association a maintenant deux ordinateurs de bureau et un ordinateur portable disponibles pour les jeunes, ainsi qu'une télévision, des tables, chaises, tableaux. Un équipement logistique, fait d'une génératrice et d'un inverter, assure l'approvisionnement en électricité presque permanent (sachant que l'électricité de la ville est inconstante). L'abonnement à internet donne aux jeunes la possibilité de faire des recherches documentaires, mais aussi de naviguer sur les réseaux sociaux...



Dictionnaires, calculatrices, bics, cahiers



Danièle et quelques jeunes devant l'ordinateurs

Kettely, l'animatrice de l'association, est en congés maternité, elle vient d'accoucher d'un petit garçon et devrait reprendre le travail en juillet. Berthony assure, à lui tout seul, la coordination et la supervision des activités de l'ahfadem : notamment le suivi des travaux de construction des maisons, le suivi du renforcement des commerces, la visite des familles, la visite des écoles si nécessaire, le suivi des dépenses scolaires, des dépenses de santé, des achats de nourriture, de vêtements...

Les actions réalisées au premier semestre 2011

Depuis fin 2010 et durant le premier semestre 2011, 21 familles ont reçu des fonds allant de 200 à 2 500 US\$, pour renforcer des petits commerces (légumes, fruits, épicerie, divers) et micro entreprises familiales (menuiserie, élevage, restauration, boissons fraîches). Grâce à cette aide, ces familles ont relancé leurs activités génératrices de revenus.



Le père de Waslet, menuisier



Madame L. devant son étal de légumes



Moïse et sa mère dans la petite épicerie



Vue du bar/restaurant chez Berthony



Madame F. devant ses légumes

En 2011, l'aide à la reconstruction des maisons s'est intensifiée : 6 maisons ont été complètement construites, 4 autres partiellement, certaines en bois d'autres en parpaing,.



Maison en parpaing chez Kenson



Maison en bois chez Dieulin



Maisons en bois chez Yvens et Dieulin

Dans le cadre des activités d'animation, l'ahfadem a continué à emmener quelques jeunes, certains dimanches, au bord de la mer, dans le superbe cadre du club Indigo qui propose un prix de journée adapté aux associations caritatives.



A la fin d'une journée de plage



Ardens, responsable de sécurité au club, entouré de Dunel et de Jean Hérard



Les jeunes s'amuse



Waslet parait très heureux



Premiers essais de Kayak

Par ailleurs l'association a organisé un championnat de tennis qui a mobilisé les ramasseurs de balle du club de tennis avec quelques autres jeunes du club. De nombreux prix, coupes et médailles ont été distribués à cette occasion. C'est Waslet, âgé de 15 ans, dont la famille est soutenue par l'ahfadem, qui a gagné la coupe.



Remise des coupes à Waslet et Wilton



Remise d'un prix à Abdias

L'ahfadem continue, bien entendu, le soutien aux activités scolaires des jeunes, et répond à certaines demandes des familles en matière alimentaire, habillement, santé, fêtes familiales, équipement notamment.



Communion de Lania, avec sa mère



Transport d'un lit chez Jean Hérard

La fin de l'année scolaire

Les trois jeunes en formation post bac (Begin, Roberto et Berthony) devraient passer sans difficulté en année supérieure.

C'est actuellement la période d'examens de fin d'année scolaire. Gedner passe son bac et veut suivre ensuite une formation pour être journaliste sportif (il est passionné de football); cinq autres jeunes (Yves, Moïse, Mackenson, Schneider et Flaurette) sont en première et devraient passer en terminale. Sept sont en quatrième et vont passer le Brevet (examen d'Etat). Les autres vont de la seconde au CP, et on attend les résultats pour organiser la rentrée scolaire prochaine ; pour certains comme Daniel (CE2) et Yvens (4^{ème}) qui sont premiers de leur classe, ils sont assurés de passer en classe supérieure, pour les autres on verra.

Perspectives pour le deuxième semestre 2011

L'association va appuyer 44 familles et 63 jeunes pour la rentrée scolaire 2011/2012, dont quatre jeunes en études supérieures post bac.

L'ahfadem continue à rechercher des financements pour :

- accroître le nombre de familles soutenues : nous avons plus d'une dizaine de familles en attente de rentrer dans le programme de soutien de l'ahfadem, et de nombreux jeunes (dont certains font partie des familles déjà soutenues) qui auraient besoin d'un appui financier pour suivre une scolarité dans de meilleures conditions ;
- financer le développement de trois petites entreprises familiales : restauration, épicerie et élevage, DJ-animation de soirées, qui permettraient de créer une douzaine d'emplois ;
- construire des maisons pour trois familles qui vivent encore sous des abris et acheter deux petits terrains pour deux de ces familles.

Qui sommes-nous ?

L'AHFADEM (Association Haïtienne d'aide aux Familles Démunies) est une Association haïtienne caritative, apolitique et non confessionnelle, créée en 2004. Elle a comme principal objectif la lutte contre la pauvreté.

Pour rompre le cercle vicieux de la pauvreté qui concerne une partie importante de la population haïtienne, l'AHFADEM cible directement les familles pauvres auxquelles elle offre un soutien global pour essayer de les sortir de la précarité et les mettre sur les rails du développement.

Cette aide, qui peut se faire en nature ou en espèce, touche:
la scolarisation des enfants et l'encadrement parascolaire,
les formations professionnelles et post-scolaires,
l'amélioration de l'alimentation familiale, de l'habillement, l'accès à des produits d'hygiène, l'accès aux soins,
l'amélioration de l'habitat et de l'hygiène de l'environnement,
l'accès aux technologies de l'information,
le renforcement d'activités génératrices de revenus, l'utilisation de micro-crédits,
la formation à la gestion et au développement d'activités génératrices de revenus,
la recherche d'emploi.

C'est donc un soutien dans la durée qui doit permettre aux familles d'augmenter leurs revenus, d'améliorer leurs conditions de vie, d'assurer aux enfants une scolarisation régulière et des formations post-scolaires, de rentrer dans un processus de développement avec une vision positive de l'avenir.

L'AHFADEM reçoit des dons en espèce et en nature qui sont directement utilisés au bénéfice des familles concernées. L'AHFADEM développe l'approche de parrainage de familles.

Membres fondateurs : Gilles Champetier de Ribes, Président ; Danièle Nadal, Trésorière ; Françoise Ponticq, Secrétaire ; Joseph Féquière, Conseiller ; Dominique Richez †, Patricia de Mattéis Rouzier, Carlos Hercule, Herby Widmaier, Gladys Berrouët, Michel Igout.

Si vous souhaitez aider l'Association vous pouvez le faire de diverses façons :

- envoyer un don en espèce pour aider au fonctionnement de l'association, à l'animation et à l'encadrement des jeunes ;
- envoyer un don en espèce pour un parrainage de famille ;
- apporter des dons en nature (livres, aliments, habits...) ;
- devenir membre actif, ce qui nécessite de la disponibilité pour des actions de bénévolat, et une réelle volonté de participer activement au fonctionnement de l'Association ;
- devenir membre bienfaiteur de l'Association si vous faites un don en numéraire supérieur ou égal à 5 000 euros (7 000 US\$).

AHFADEM – rue Garoute prolongée, Pacot, Port au Prince, HAÏTI

Tél (509) 37 01 53 58

E mail: ahfadem@yahoo.fr

Site google: www.ahfadem.com

FICHE DE DON AHFADEM

Nom, Prénom :

Adresse :

Email :

Je souhaite

parrainer une famille haïtienne/un enfant pour la somme de _____ euros/US\$/gourdes par an.

Durée envisagée du parrainage : Une année Plusieurs années

Pour une certaine équité et pour éviter des jalousies entre familles, une redistribution partielle des dons peut être faite entre les familles soutenues par l'AHFADEM; les parrains/marraines recevront régulièrement des nouvelles par le bulletin de liaison.

Je fais un paiement mensuel , trimestriel , semestriel , annuel

aider au fonctionnement de l'association, à l'animation et à l'encadrement des jeunes pour la somme de _____ euros/US\$/gourdes ;

devenir membre bienfaiteur de l'Association en faisant un don de _____ euros/US\$/gourdes (somme supérieure ou égale à 5 000 euros / 7 000 US\$).

Je paie par : chèque (à envoyer avec la fiche de parrainage), virement bancaire (préciser les références du virement bancaire), cash

Fait le

Signature

Les dons peuvent être faits de la façon suivante :

Paiement par chèque ou virement bancaire en Haïti:

- chèque en gourdes, en US\$ ou en euros à l'ordre de l'AHFADEM,
- virement bancaire en Haïti à l'ordre de l'AHFADEM, Banque SOGEBANK agence de Turgeau, Port au Prince, code swift : SOGHHTPP, compte en gourdes n° 09-0600-216-7 ou compte en US\$ n° 01-9000-347-5

Pour éviter les aléas de l'envoi de courrier international sur Haïti et pour permettre la déduction fiscale en France, l'AHFADEM a une ONG relais à Paris : Oeuvres militia christi. Le paiement doit se faire alors par chèque à l'ordre de « Oeuvres militia christi », accompagné de cette fiche ou d'un courrier précisant que la somme est pour l'AHFADEM et précisant les coordonnées postales du donateur; le tout envoyé à Mr Gérard Gleizes, Oeuvres militia christi, 4 rue Albert Samain, 75017 Paris. Cette ONG assurera ensuite le virement sur le compte de l'AHFADEM ; Oeuvres militia christi enverra en début de l'année suivante un reçu fiscal à chaque donateur.

PARRAINAGE

L'Association **ahfadem** recherche des parrains/marraines pour soutenir les enfants et les familles des quartiers pauvres de Port au Prince. Ces familles vivent en dessous du seuil de la pauvreté (c'est-à-dire, selon la définition des Nations Unies, ont des revenus inférieurs à 60 US\$ - 45 euros - par personne et par mois) ; le plus souvent les revenus tournent autour de 2000 gourdes (50 US\$ ou 40 euros) par mois pour une famille entière. Ces familles habitent en général dans des maisons en parpaing mais très peu équipées (sans eau courante, sans électricité, avec très peu de mobilier) et dans un habitat très dense, peu salubre ; depuis le séisme du 12 janvier cet habitat s'est fortement dégradé, et les habitations sont en cours de reconstruction la plupart en bois, ailleurs ce sont des abris « provisoires » en tôles et en bâches ou des tentes.

Un parrainage dans la durée va permettre d'améliorer les conditions de vie d'une famille sur le plan alimentaire, habillement, habitat, équipement de maison et à un ou plusieurs enfants de suivre une scolarisation régulière dans une école de qualité. Un parrainage peut varier de 500 US\$ (400 euros) à 1000 US\$ (750 euros) par an en fonction de l'école, du niveau scolaire du jeune aidé (plus l'école est de qualité, plus le jeune est dans une classe élevée, plus le coût de l'écolage est cher), et d'autres dépenses prises en charge éventuellement (loyer, nourriture). Un parrainage partiel (somme inférieure mais versée dans la durée) est aussi bienvenu et peut permettre de prendre en charge certaines des dépenses nécessaires à l'amélioration des conditions de vie de ces familles et certaines des dépenses nécessaires à la scolarisation des enfants (outre l'écolage, il faut prendre en compte les uniformes, les chaussures, les livres, les cahiers, l'inscription aux examens...).

Exemples de coûts :

Pour M. (10 ans) en CE2 : coût d'entrée scolaire 90 US\$+ 22 US\$ par mois d'école+ 10 US\$ de tenue de sport+ 30 US\$ d'uniformes+ 30 US\$ de livres et cahiers+ 20 US\$ de soulier = **400 US\$/an**

Pour R. (19 ans) en formation niveau CM1 pour adultes : coût d'entrée à l'école 20 US\$, 10 US\$ par mois d'école, 50 US\$ de livres et cahiers, 40 US\$ d'uniformes, 25 US\$ de souliers, 25 US\$ par mois de nourriture, 25 US\$ par mois de loyer = **835 US\$/an.**

Pour M. (19 ans) en seconde : coût de l'école (entrée+mensualités) 500 US\$, livres 75 US\$, chaussures 45 US\$, uniformes 80 US\$, divers (feuilles examen, photos, sorties de classes) 30 US\$, nourriture 10 US\$/mois, loyer 15 US\$/mois = **1030 US\$/an.**



Un quartier populaire de Port au Prince